



Accord de traitement des données (DPA)

Oxemis

Notre engagement pour la confidentialité et la sécurité de vos données

Le présent accord a pour objet de définir les conditions dans lesquelles **Oxemis SARL** (ci-après le « **Sous-traitant** »), s'engage à effectuer pour le compte de l'**Utilisateur** (ci-après « **Utilisateur** » ou le « **Responsable de traitement** »), les opérations de traitement de données à caractère personnel définies ci-dessous.

Dans le cadre du présent accord, l'**Utilisateur** agit en qualité de **Responsable de traitement** et **Oxemis SARL** agit en qualité de **Sous-traitant** au sens du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, le « Règlement européen sur la protection des données »).

Oxemis SARL est qualifiée de **Responsable de traitement** lorsqu'elle détermine les finalités et les moyens de ses traitements de données à caractère personnel. C'est notamment le cas, lorsqu'elle traite les coordonnées d'une personne physique (interlocuteur de l'entreprise utilisatrice) dans le cadre d'une demande d'assistance. Les mesures mises en œuvre par Oxemis dans ce cadre sont détaillées dans une charte sur les données personnelles.

Les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

1. Définitions

Donnée(s) personnelle(s) ou Données à caractère personnel : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable au sens du Règlement européen sur la protection des données, que le **Sous-traitant** traite pour le compte du **Responsable de traitement**.

Violation de Données personnelles : signifie une violation de la sécurité conduisant à la destruction accidentelle ou illégale, la perte, la modification, la divulgation ou l'accès non autorisé, aux **Données personnelles** transmises, stockées ou autrement traitées.

Traitement : désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des **Données personnelles**, englobant la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, le stockage, l'adaptation ou l'altération, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou combinaison, restriction ou effacement de **Données personnelles**.

2. Détails du Traitement

2.1. Types de Données Personnelles

Les informations de contact, telles que les adresses électroniques, les numéros de téléphone, les noms, les prénoms, les fonctions, ainsi que tout autre type de données déterminé et contrôlé par l'**Utilisateur** selon ses préférences et paramètres des services proposés par **Oxemis SARL**.

2.2. Catégories de personnes concernées

Toutes les catégories de personnes physiques, déterminées et contrôlées par l'**Utilisateur** à sa seule discrétion, comprenant notamment : les clients, les prospects, les employés, les sous-traitants, les fournisseurs, etc. Cela inclut les personnes dont l'adresse électronique et/ou le numéro de téléphone sont inclus dans la liste de diffusion de l'**Utilisateur**, ou qui sont destinataires de toute communication par e-mail ou SMS, ainsi que celles dont les informations sont stockées ou collectées via les services.

2.3. Objet et nature du Traitement

Le **Sous-traitant** effectue le Traitement des **Données Personnelles** dans le but de fournir des services au **Responsable de traitement**, ce qui implique le Traitement des **Données Personnelles** et l'exécution des obligations du **Sous-traitant** conformément à l'accord et à toutes les conditions convenues entre les parties. Le **Sous-traitant** met à disposition des logiciels permettant la création et l'envoi de campagnes d'e-mails et/ou de SMS, ainsi que des services connexes. Les services peuvent inclure, notamment, le traitement des bases de destinataires pour l'envoi de campagnes électroniques (e-mails et/ou SMS), l'analyse du comportement des destinataires, la définition et la mise en place d'une stratégie de communication marketing, etc. Les **Données Personnelles** seront soumises aux activités de Traitement telles que spécifiées dans les conditions générales, les informations convenues lors de toute commande et, le cas échéant, dans toutes les conditions particulières.

2.4. Durée du Traitement :

Les **Données Personnelles** seront traitées pendant la durée des relations contractuelles entre les parties.

3. Obligations des Parties

3.1. Obligations de l'*Utilisateur*

L'*Utilisateur* assume la responsabilité des Traitements effectués dans le cadre des services souscrits. En conséquence, il est seul responsable des *Données Personnelles* qu'il utilise, fournit et stocke via les services fournis par *Oxemis SARL*. À ce titre, l'*Utilisateur* est responsable des obligations qui lui incombent en tant que *Responsable de traitement*, conformément à la réglementation applicable en matière de Traitement des données à caractère personnel, notamment le Règlement européen sur la protection des données.

L'*Utilisateur* s'engage à :

1. Fournir à *Oxemis SARL* les *Données Personnelles* nécessaires à l'exécution des services souscrits. Il veillera à ne pas fournir de données sensibles au sens de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel.
2. Documenter toutes les instructions relatives au Traitement des *Données Personnelles* par *Oxemis SARL*. Il est entendu que les modalités d'utilisation des services et le présent accord constituent des instructions adressées à *Oxemis SARL* concernant les Traitements à mettre en œuvre. Toute instruction supplémentaire ou dérogatoire nécessite un accord écrit entre les parties. Ces instructions doivent être spécifiées par écrit lors de la commande des services et peuvent être modifiées, complétées ou remplacées à la demande de l'*Utilisateur*, avec l'accord préalable écrit d'*Oxemis SARL*, par le biais d'instructions écrites distinctes.
3. Veiller, avant et pendant toute la durée du Traitement, au respect des obligations prévues par le Règlement européen sur la protection des données de la part d'*Oxemis SARL*.
4. L'*Utilisateur* est responsable de superviser le Traitement, y compris la réalisation d'audits et d'inspections auprès d'*Oxemis SARL*. Avant de procéder à un audit ou à une inspection, l'*Utilisateur* s'engage à informer *Oxemis SARL* de sa décision, en respectant un préavis minimum de 30 jours. Dans le cadre de ces audits/inspections, l'*Utilisateur* s'engage à : (i) faire appel à un personnel ou à un prestataire qualifié ; (ii) assumer intégralement les frais associés aux audits/inspections ; (iii) réaliser les audits/inspections pendant les heures ouvrées ; (iv) effectuer ces audits/inspections dans le but d'analyser le respect du présent accord et de la réglementation relative à la protection des données personnelles.
5. L'*Utilisateur* doit prendre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les *Données Personnelles* dont il est responsable en tant que *Responsable de traitement*. Cela comprend notamment veiller à la confidentialité de ses identifiants et mots de passe pour accéder aux services, utiliser des mots de passe conformes aux bonnes pratiques, assurer la sécurité des postes de travail et des équipements utilisés par son personnel et toute personne autorisée, en authentifiant les utilisateurs de manière nominative, en révisant régulièrement les autorisations d'accès, en appliquant les correctifs et les mises à jour des systèmes, en utilisant des logiciels antivirus et des pare-feu à jour, en privilégiant les réseaux Wifi avec chiffrement WPA2, WPA2_PSK ou équivalent, en effectuant des sauvegardes adéquates des données des utilisateurs, en protégeant les locaux avec des systèmes de détection d'intrusion et des contrôles d'accès

régulièrement testés, en différenciant les zones des locaux en fonction des risques, en accordant des accès au personnel selon les besoins opérationnels en suivant le principe du moindre privilège, en formant et en sensibilisant le personnel à la protection des **Données Personnelles**, etc.

6. L'**Utilisateur** doit recueillir, conformément au Règlement européen sur la protection des données et aux autres règles applicables en matière de protection des données, le consentement des personnes concernées par les opérations de Traitement envisagées, lorsque cela est nécessaire. Dans tous les cas, l'**Utilisateur** doit s'assurer que le Traitement est licite. Il incombe également à l'**Utilisateur** de fournir des informations aux personnes concernées lors de la collecte des **Données Personnelles**.
7. L'**Utilisateur** doit répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité des données, de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée). En général, l'**Utilisateur** doit respecter toutes les obligations qui lui incombent en vertu de la réglementation applicable en matière de Traitement des données à caractère personnel, notamment le Règlement européen sur la protection des données.

3.2. Obligations du Sous-traitant

Oxemis SARL ne traite les **Données Personnelles** que sur instruction documentée de l'**Utilisateur**, conformément à l'article 3.1.2, sauf obligation légale de l'Union européenne ou du droit français. Si **Oxemis SARL** estime qu'une instruction constitue une violation du Règlement européen sur la protection des données ou de toute autre disposition du droit de l'Union européenne ou du droit des États membres relative à la protection des données, il en informe immédiatement l'**Utilisateur**.

Oxemis SARL s'engage à :

1. Traiter les **Données Personnelles** uniquement aux fins spécifiques de la sous-traitance.
2. Prendre en compte les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut pour ses outils, produits, applications ou services.
3. Ne pas transférer les **Données Personnelles** vers des pays situés en dehors de l'Union européenne/l'Espace économique européen (UE/EEE) ou vers des pays tiers non reconnus par la Commission européenne comme offrant un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel, sans l'accord préalable de l'**Utilisateur**.
4. Les services **d'Oxemis SARL** permettent, en général, au **Responsable de traitement** de supprimer et exporter à tout moment toutes les **Données Personnelles**. Sauf instruction contraire du **Responsable de traitement**, les **Données Personnelles** ne sont pas conservées par le **Sous-traitant** au-delà de six mois à compter de la résiliation ou de l'expiration du service lié au Traitement des **Données Personnelles**, sauf si leur conservation est requise par une obligation légale ou réglementaire.

3.2.1 Sécurité / Confidentialité / Violation des données

Oxemis SARL met en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir que le Traitement des **Données Personnelles** est conforme aux exigences du Règlement sur la protection des données. Cela inclut la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour assurer la conservation et l'intégrité des **Données personnelles**, ainsi que pour prévenir toute utilisation abusive ou frauduleuse des **Données personnelles**, dans la mesure de son périmètre d'intervention et des moyens sous son contrôle pendant la durée des relations contractuelles.

Oxemis SARL s'engage à maintenir la confidentialité des **Données Personnelles** et à ne les divulguer sous aucune forme, sauf dans les cas suivants :

- lorsque cela est nécessaire à l'exécution des services, des finalités et du présent accord ;
- conformément à une disposition légale ou réglementaire ;
- pour répondre aux demandes des autorités judiciaires et/ou administratives ;
- avec le consentement préalable ou la demande de l'**Utilisateur**.

Dans ce cadre, **Oxemis SARL** veille à ce que les personnes autorisées à traiter les **Données Personnelles** s'engagent à respecter leur confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Oxemis SARL informe l'**Utilisateur** de toute Violation de **Données Personnelles** dans un délai maximal de 48 heures à compter de sa connaissance de l'incident. Cette notification est accompagnée de toute la documentation nécessaire pour permettre à l'**Utilisateur** de remplir ses obligations.

3.2.2. Assistance

Dans la mesure du possible, compte tenu de la nature du Traitement et des informations à sa disposition, **Oxemis SARL** s'engage vis-à-vis de l'**Utilisateur**, et sur demande de ce dernier :

- à l'aider à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées par le Traitement, dans la mesure où l'**Utilisateur** ne dispose pas des informations ou des outils via les services. L'**Utilisateur** reste seul responsable de la réponse apportée aux personnes concernées. En cas de demandes d'exercice des droits ou de plaintes par des personnes concernées parvenant directement auprès de **Oxemis SARL**, cette dernière s'engage à faire parvenir les dites demandes, dans les plus brefs délais à l'**Utilisateur** ;
- à l'aider pour la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des **Données Personnelles**, lorsque le Traitement de ces dernières est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, et pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle ;
- à l'aider pour la réalisation de la notification auprès de l'autorité de contrôle, et si nécessaire auprès de la personne concernée, en cas de Violation de **Données Personnelles** conformément à la section « Sécurité/Confidentialité/Violation des données » ;
- à mettre à la disposition de l'**Utilisateur** toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues dans le cadre du Règlement européen sur la protection des

données et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections. La réalisation des audits se fera conformément aux dispositions de l'article 3.1.4.

3.2.3. Sous-traitance

Oxemis ne sous-traite, à ce jour, aucun traitement de **Données Personnelles** auprès d'un tiers.

Oxemis SARL s'engage à informer préalablement et par écrit, y compris électronique, l'**Utilisateur** de tout changement envisagé concernant l'ajout de sous-traitants.

L'**Utilisateur** dispose d'un délai maximum de 15 jours calendaires à compter de la date d'envoi de cette information pour résilier le ou les services concernés en cas d'opposition. A défaut de résilier dans le délai escompté, l'**Utilisateur** sera réputé avoir accepté tout changement concernant l'ajout ou le remplacement de sous-traitants. En cas de résiliation, l'**Utilisateur** recevra un remboursement des frais payés d'avance mais non utilisés pour la période restante à courir suivant la date d'entrée en vigueur de la résiliation, cette dernière intervenant à réception de la notification par **Oxemis SARL**. Toute notification de résiliation dans ce cadre doit intervenir à l'adresse suivante : dpo@oxemis.com

4. Autorités de contrôle

Les Parties s'engagent à coopérer avec les autorités de protection des données compétentes, notamment en cas de demande d'information qui pourrait leur être adressée ou en cas de contrôle.

5. Délégué à la protection des données

Oxemis SARL déclare qu'elle a procédé à la nomination d'un délégué à la protection des données pouvant être joignable à l'adresse électronique suivante : dpo@oxemis.com ou par courrier au siège social de l'entreprise. Dès lors que l'**Utilisateur** dispose d'un délégué à la protection des données, il s'engage à transmettre ces coordonnées auprès du délégué à la protection des données d'**Oxemis SARL**.

6. Application des conditions générales

Le présent accord complète les conditions générales applicables aux Services souscrits par l'**Utilisateur**. En cas de contradictions, le présent accord prime sur lesdites conditions générales.

7. Modifications

Le présent accord peut être modifié à tout moment.

En cas de modifications, l'**Utilisateur** peut résilier sans frais les services par courrier (y compris électronique) dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications. Au-delà, l'**Utilisateur** sera réputé avoir accepté les modifications. Toutefois, toute modification intervenant du fait de la loi ou de la réglementation ne pourra être considérée comme ouvrant droit à résiliation.